

Gouvernement local de

Sainte-Marie-Saint-Raphaël

Budget du fonds de fonctionnement général 2019

1. Budget Total - total de la page 15	\$836 119
2. Moins: Recettes non fiscales - total de la page 7	\$84 671
3. Budget net	\$751 448
4. Moins: Subvention de financement et de péréquation communautaires	\$239 668
5. Mandat à couvrir par l'impôt local	\$511 780

Corp & Community Finance Div
 Div. finances générales & communautaires
 JAN 18 2019
 Department of Local Government
 Ministère des gouvernements locaux

Authorities de taxation	Mandat	Assiette fiscale	Taux
Sainte-Marie-Saint-Raphaël 862.00	\$511 780	33 232 500	1,5400
	<u>\$511 780</u>	<u>\$33 232 500</u>	

LA PRÉSENTE ATTESTE que le 16 jour de janvier, 2019 le conseil du gouvernement local de Sainte-Marie-Saint-Raphaël a DÉCIDÉ que la somme de \$836 119 soit le budget total de fonctionnement de la municipalité, que la somme \$511 780 soit le mandat du gouvernement local pour l'année suivante, et que le (s) taux d'imposition soit(ent): \$1,5400

Le conseil ordonne et prescrit que le mandat soit prélevé par le (la) ministre de l'Environnement et Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation* et se trouvent dans le territoire du gouvernement local de Sainte-Marie-Saint-Raphaël

Adopté ce 16 jour de janvier, 2019 par le conseil du gouvernement local de Sainte-Marie-Saint-Raphaël